

Cours par correspondance pour correcteurs 2023–2025

Examen d'aptitude

Le cours par correspondance pour correcteurs a pour but de préparer les participants pour l'examen professionnel fédéral de correcteur et de les former de façon à pouvoir travailler de manière indépendante. En avril 2023, viscom organise l'examen d'aptitudes du cours par correspondance 2023-2025 pour correcteurs.

Sont admis à l'examen d'aptitude

- 1 Les professionnels de l'industrie graphique.
- 2 D'autres personnes, âgées de 20 ans révolus au moins, justifiant d'une formation scolaire ou professionnelle équivalente, ayant travaillé un an environ comme correcteurs et exerçant ce métier pendant le cours.
- 3 A leur demande, et sur décision de la Commission romande des cours, des personnes qui ne remplissent qu'en partie les conditions exigées.

Le cours par correspondance n'est organisé que s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

Inscriptions

L'examen d'aptitude aura lieu: 22 avril 2023 à Aarau.

Les inscriptions doivent nous parvenir d'ici au 3 avril 2023 au:

Secrétariat d'examen pour correcteurs

viscom

Monsieur Marcel Weber

Weihermattstrasse 94, 5000 Aarau

marcel.weber@viscom.ch

Les candidats y joindront une copie de leur certificat fédéral de capacité (ou de formation équivalente).

Le formulaire d'inscription doit préciser dans quelles branches vous désirez passer l'examen. La convocation à l'examen d'une demi-journée sera remise en temps voulu aux participantes et participants.

Il est recommandé de s'inscrire pour l'examen en langue maternelle et en langue étrangère (allemand ou anglais): le brevet fédéral n'est délivré qu'à ceux qui ont réussi l'examen final comportant les trois branches suivantes: langue maternelle, théorie professionnelle et une langue étrangère.

Le nouveau Règlement d'examen fédéral de correctrices et correcteurs BF (Brevet fédéral) est entré en vigueur le 16 septembre 2011. Dès 2011 la possibilité est offerte de ne suivre le cours par correspondance que dans la langue maternelle et la technologie professionnelle et de le finaliser avec un examen interne à la branche graphique. Le Règlement du cours par correspondance de correctrices et correcteurs sera également adapté à la nouvelle situation. Le contenu du cours ainsi que son déroulement restent inchangés. Le secrétariat de l'examen donne toutes les informations complémentaires.

Coûts de l'examen:

Les coûts de l'examen sont Fr. 300.--.

Inscription à l'examen d'aptitudes au cours pour correcteurs 2023–2025

Candidate/Candidat

Titre de civilité Monsieur Madame

Nom	_____	Lieu d'origine	_____
Prénom	_____	Canton du lieu d'origine	_____
Date de naissance	_____	Nationalité	_____

Adresse privée

Rue _____

NPA/Lieu _____

Canton de
domicile _____

Tél. privé _____

Mobile _____

Courriel (mail)
privé _____

Adresse d'entreprise

Profession _____

Employé actuel-
lement chez _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Employeur membre de Viscom

La taxe de l'examen sera payée par

la candidate ou le candidat l'employeur

La facture sera établie en même temps que la décision d'autorisation de participation à l'examen.

Indication pour l'examen

Demande quant aux branches désirées à l'examen:

Langue maternelle Langue étrangère Allemand ou Anglais

Annexes:

- Copie du CFC
 Attestation de travail en tant que correcteur(trice)**

** Les candidats et candidates n'ayant pas de formation dans un métier de la branche graphique sont priés de joindre une attestation de leur activité dans une imprimerie (voir les conditions d'inscription).

Date: _____

Signature: _____

Prrière de remplir ce formulaire en caractères d'imprimerie, d'y joindre tous les documents requis, et de l'envoyer jusqu'au 3 avril 2023 à l'adresse ci-dessus.